



CLUB DE GOLF COOPÉRATIF DE LAC-ETCHEMIN RÈGLES LOCALES DE JEU 2022

ABRIS ET TOILETTES :

CES OBSTRUCTIONS SONT CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT INAMOVIBLES. UN DÉGAGEMENT SANS PÉNALITÉ EST POSSIBLE POUR LA PRISE DE POSITION, L'ÉLAN AINSI QUE POUR LA LIGNE DE JEU. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

AIRES D'ENTRAÎNEMENT :

LE VERT ET LA FOSSE DE SABLE SONT DES ZONES DE JEU INTERDITES, UN DÉGAGEMENT COMPLET SANS PÉNALITÉ EST PERMIS. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

LE CHAMP DE PRATIQUE EST UNE ZONE DE HORS LIMITE SI VOUS JOUÉ LE TROU #6, ET UNE ZONE À PÉNALITÉ ROUGE SI VOUS JOUÉ LE TROU #10.

ARRANGEMENTS FLORAUX ET JEUNES ARBRES :

SI LA BALLE D'UN JOUEUR REPOSE À TEL ENDROIT OU SI TEL ENDROIT CAUSE UN EMBARRAS À LA PRISE DE POSITION, À SON ÉLAN OU À SA LIGNE DE JEU. LE JOUEUR DOIT PRENDRE UN DÉGAGEMENT SANS PÉNALITÉ À UNE LONGUEUR DE BÂTON. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

BÂTON ENDOMMAGÉ :

UN JOUEUR PEUT REMPLACER UN BÂTON ENDOMMAGÉ PAR ACCIDENT (SANS CAUSER DE DÉLAI) ET IL PEUT LE RÉPARER MÊME SI LES CARACTÉRISTIQUE DU BÂTON CHANGE.

CHEMINS DE SERVICE :

IL N'Y A PAS DE DÉGAGEMENT SANS PÉNALITÉ POUR UNE BALLE QUI REPOSE SUR UN CHEMIN DE SERVICE. SAUF AU TROU #1, OÙ VOUS POUVEZ PRENDRE UN DÉGAGEMENT LATÉRAL SANS PÉNALITÉ À L'INTÉRIEUR DE LA RANGÉE D'ARBRES, TANT POUR VOTRE PRISE DE POSITION, VOTRE ÉLAN ET VOTRE LIGNE DE JEU. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

COUP ET DISTANCE :

L'OPTION COUP ET DISTANCE POUR UN HORS-LIMITE MOYENNANT 2 COUPS DE PÉNALITÉ EST AUTORISÉE SEULEMENT AU TROU #1 ET #18.

FANIONS :

ROUGE À L'AVANT DU VERT
BLANC AU MILIEU DU VERT
BLEU À L'ARRIÈRE DU VERT

FILET ET GRILLAGE DE PROTECTION :

UN DÉGAGEMENT POUR LA LIGNE DE VUE VERS LE DRAPEAU EST PERMIS.
LE JOUEUR A LE CHOIX DU CÔTÉ. (À GAUCHE OU À DROITE)
IL DOIT TROUVER L'ENDROIT À ÉGALE DISTANCE OÙ IL AURA UNE VUE SUR LE DRAPEAU.



DE CE POINT, IL LAISSERA TOMBER UNE BALLE ENTRE UNE ET DEUX LONGUEURS DE BÂTON.

FOSSÉS DE SABLE :

DANS LA FOSSE D'ALLÉE À DROITE AU TROU #16. VOUS AVEZ LE DROIT DE DÉPOSER VOTRE BÂTON AU SOL AVANT D'EFFECTUER VOTRE COUP.

DE PLUS, VOUS AVEZ DROIT À UN DÉGAGEMENT SANS PÉNALITÉ SI VOTRE BALLE SE RETROUVE DANS UN ARRANGEMENT FLORALE Y FAISANT PARTI, À CONDITION DE RESTER DANS LA FOSSE ET SANS S'APPROCHER DU TROU.

GICLEURS PRÈS DU VERT :

SI LE GICLEUR EST À MOINS DE DEUX LONGUEURS DE BÂTON DU VERT ET QUE VOTRE BALLE EST À MOINS DE DEUX LONGUEURS DE BÂTON DU GICLEUR. VOUS POUVEZ OBTENIR UN DÉGAGEMENT SANS PÉNALITÉ POUR LA LIGNE DE JEU POUR EFFECTUER UN COUP ROULÉ. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

HORS LIMITE :

UNE BALLE EST HORS LIMITE SI ELLE NE TOUCHE PAS À UNE LIGNE IMAGINAIRE ENTRE DEUX PIQUETS BLANCS (ON NE PEUT PAS SE FIER À LA COUPE DE GAZON).

DE PLUS, UNE BALLE EST HORS LIMITE SI ELLE FRANCHIE UN CHEMIN EN DEHORS DES LIMITES DU TERRAIN, MÊME SI ELLE REPOSE SUR UN AUTRE TROU.

LES PIQUETS BLANCS DE HORS LIMITE SONT SITUÉES :

À DROITE : #1, #17 ET #18

À GAUCHE : #14

À L'ARRIÈRE : #2, #6, #13

PAVILLON ET TERRASSE :

SI VOTRE BALLE SE RETROUVE DANS LA ZONE DE JEU INTERDIT COMPRENANT LE PAVILLON, LA TERRASSE ET L'ASPHALTE QUI L'ENTOURE. VOUS DEVEZ, SANS PÉNALITÉ, UTILISER LA ZONE DE DÉGAGEMENT DU TROU JOUÉ. (#9 OU #18)

PONTS :

TOUS LES PONTS SUR LE PARCOURS FONT PARTIS DES ZONES À PÉNALITÉ.

POSITION AMÉLIORÉE :

LORSQUE LA BALLE D'UN JOUEUR REPOSE DANS UNE PARTIE DE LA ZONE GÉNÉRALE COUPÉE À LA HAUTEUR DE L'ALLÉE.

LE JOUEUR PEUT PRENDRE UN DÉGAGEMENT SANS PÉNALITÉ EN PLAÇANT UNE BALLE À PAS PLUS D'UNE LONGUEUR DE BÂTON, **UNE FOIS SEULEMENT**. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

LE JOUEUR PEUT PLACER SA BALLE DANS L'HERBE LONGUE MAIS PAS SUR LE VERT OU DANS UNE FOSSE DE SABLE.



SENTIERS :

VOUS AVEZ DROIT À UN DÉGAGEMENT SANS PÉNALITÉ SI VOTRE BALLE REPOSE SUR UN SENTIER.

STATIONNEMENT ET CABANONS :

LE STATIONNEMENT, LES CABANONS ET L'ASPHALTE QUI L'ENTOURE SONT DES ZONES DE HORS LIMITES.

TÉLÉMÈTRE :

IL EST PERMIS D'UTILISER UN TÉLÉMÈTRE OU AUTRE ÉQUIPEMENT POUR MESURER LES DISTANCES. CEPENDANT LA FONCTION « SLOPE » EST INTERDITE.

UN JOUEUR A L'OBLIGATION DE DONNER L'INFORMATION À CELUI QUI LUI DEMANDE.

TEMPS DE JEU :

UNE RONDE DE GOLF DOIT SE JOUER DANS UN **MAXIMUM DE 4H30 !!!**

TERRAIN EN RÉPARATION :

LES ZONES DE TERRAIN EN RÉPARATION SONT INDIQUÉS PAR DE PETITS DRAPEAUX JAUNES.

TROUS D'AÉRATION ET SILLONS :

VOUS POUVEZ DÉPLACER VOTRE BALLE DE QUELQUES MILLIMÈTRE, SANS PÉNALITÉ, PARTOUT SUR LE TERRAIN SI ELLE REPOSE DANS UN TROU D'AÉRATION OU DANS UN SILLON. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

ZONE À PÉNALITÉ :

ROUGE POUR UN OBSTACLE LATÉRAL
JAUNE POUR UN OBSTACLE FRONTAL

LA LIMITE DE CES ZONES EST DÉTERMINÉE PAR LA DIFFÉRENCE DE COUPE DU GAZON.

ZONE DE DÉGAGEMENT (DROP ZONE):

UN JOUEUR A L'OPTION ADDITIONNEL D'UTILISER LE « DROP ZONE »

POUR LE LAC : #2, #3, #8, #13 ET #14

POUR LA ZONE À PÉNALITÉ ROUGE À GAUCHE : #3 (150 VERGES)

POUR LA ZONE À PÉNALITÉ ROUGE À DROITE : #15 (LONGUEUR DE LA FOSSE)

VOUS DEVEZ LAISSER TOMBER UNE BALLE À PAS PLUS D'UNE LONGUEUR DE BÂTON DU PIQUET INDIQUANT LA ZONE DE DÉGAGEMENT. (SANS S'APPROCHER DU TROU)

BON GOLF À TOUS !